



Découverte
du monde

++



Expression
personnelle

+++



Rencontre
d'autrui

++



Appropriation de
l'environnement

++

FICHE N°05

Pratiquer les arts vivants hors temps scolaire



Les rythmes scolaires permettent de développer une offre d'activités périscolaires auxquelles les élèves peuvent avoir accès, dont une part s'inscrit dans le champ de la culture artistique : **chant, pratique d'un instrument de musique, théâtre et danse** peuvent prendre place dans les espaces scolaires, sous condition de bonne gestion.

L'articulation entre l'enseignement dispensé sur le temps scolaire et les activités du temps périscolaire pourra s'inscrire dans le cadre d'un projet éducatif, en particulier le **projet éducatif territorial (PEDT)** qui permet aux acteurs concernés d'assurer une cohérence dans les activités proposées aux élèves et une continuité éducative, avant, pendant, et après la classe.

LOCALISATION : salle de classe, atelier, salle d'éducation musicale, salle polyvalente, espaces extérieurs.

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Utilisation de la salle polyvalente par des associations locales.
- Utilisation des ateliers pendant les vacances scolaires et temps périscolaires, avec un encadrement par le service jeunesse de la collectivité, des associations locales ou d'éventuels artistes en résidence.
- Dans le second degré, mise à disposition des élèves et/ou internes de la salle de musique ou de la salle polyvalente pour les pratiques musicales individuelles en dehors des temps scolaires, pause méridienne comprise. Il est également possible d'en donner l'accès sous conditions aux groupes de musique formés par les élèves.

POINTS DE VIGILANCE

- Les espaces mobilisés doivent bénéficier d'accès indépendants pour qu'ils puissent fonctionner en dehors des temps scolaires.
- L'aménagement des locaux doit permettre la présence d'espaces de stockage différents pour les usagers extérieurs.
- La nature des activités doit être bien définie pour que l'espace soit le plus adapté possible. En particulier, les activités musicales doivent se dérouler dans des espaces acoustiquement performants.

FOCUS

Faire de l'école un Minimixe

Dispositif spécifique monté avec les acteurs culturels du territoire, le Minimixe est proposé aux élèves dans une logique de transmission ludique sur les temps scolaires et périscolaires. L'école accueille ainsi associations et artistes au sein même des espaces scolaires, dont en premier lieu la bibliothèque scolaire. Les propositions artistiques gagnent à être mises en résonance avec les actions pédagogiques annuelles déjà validées.



MODALITÉS D'UTILISATION

- **Temporalité** : trimestriel, semestriel.
- Investissement encadré par l'équipe éducative sur les temps scolaire ou périscolaire pour les projets liés aux disciplines scolaires.
- Investissement libre et surveillé pour les espaces mis à disposition des élèves pour leur pratique musicale plus spontanée.